

DÉPARTEMENT
DE LA GIRONDE.



AN 1842.

ACTES DE L'ÉTAT CIVIL.

Commune de St-Amand

Arrondissement du Tribunal de 1.^{re} instance
de BORDEAUX.

Registre des Naissances.

NOTA. MM. les Maires sont invités à apporter dans la confection des tables un soin tout particulier. Le manque absolu de quelques-unes, et l'irrégularité de quelques autres, ont provoqué plusieurs fois des observations de la part de M. le Procureur du Roi. L'intérêt public réclame que cet état de choses cesse. Les irrégularités les plus ordinaires sont le manque de prénoms, de noms ou de dates. La table doit contenir d'abord le nom de famille par ordre alphabétique, puis le prénom, et ensuite la date. MM. les Maires voudront bien se conformer scrupuleusement à cette instruction.

Nous Juge, commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code civil, coté et paraphé le présent registre, contenant *vingt quatre* feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Naissances dans la commune d *St-Amand* pendant l'an 1842.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1841.

D. Boute

le 14 Janvier 1842
N° 7

Savineau
Pierre



Le quatorze janvier mil-huit cent quarante deux
à neuf heures du matin
Acte de naissance de Pierre Savineau, né le
Doux courant à huit heures du soir, fils de Georges
Savineau serrurier âgé de vingt cinq ans, et de Jeanne
Mille pied, âgée de vingt quatre ans, mariés et habitans de
cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Pierre Mille pied fondeur âgé de
cinquante neuf ans, second témoin Jean Girault
menuisier âgé de trente quatre ans, l'un et l'autre habitans
de cette commune.

Sur la réquisition à moi faite par le père de l'enfant
et ont signé après lecture
constatée suivant la loi, par moi Pierre François
Couraud, maire de Saint André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Savineau

P^{ie} Mille pied B

Du Girault

Couraud

le 30 janvier 1842

N° 2

Vigé
Jean

Le trente un janvier mil huit cent quarante
deux, à deux heures du soir.

Acte de naissance de Jean Vigé, né le vingt
neuf courant, à huit heures du matin dans le Bourg,
fils de Jacques Vigé Boulanger et de Marie Chauvet
habitans de cette commune et mariés.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin François Bourbeau âgé de trente
neuf ans, second témoin Jean Plumeau chevalier
de la légion d'honneur, âgé de cinquante cinq ans
habitans l'un et l'autre de cette commune.

Sur la réquisition à moi faite par le père
de l'enfant, et ont signé après lecture
constatée suivant la loi, par moi Pierre François
Couraud, maire de Saint André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Jean Plumeau
Bourbeau

Couraud

22^e février 1842

N^o 3

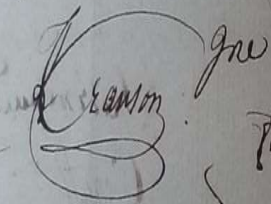
Laffon Marie

De premier février mil huit cent quarante deux
à trois heures du soir
Acte de naissance de Marie Laffon, née ce jour à deux
heures du matin, au lieu de Lyrelebad, dépendant de cette
commune, fille légitime de François Laffon, tisserand, âgé de
trente quatre ans, et de Catherine Tribittan, âgée de trente cinq
ans, mariés et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Bernard Jorchaud marchand, âgé
de soixante et quatorze ans, second témoin vicin habitant
propriétaire âgé de cinquante quatre ans, habitans de
cette commune.

Sur la réquisition à moi faite par le père de l'enfant
et ont signé après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Pierre François
Couraud, maire de Saint André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Laffon  Couraud

22^e février 1842

N^o 4

Belluc Jean

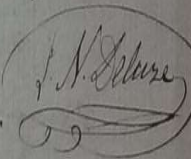
De deux février mil huit cent quarante deux
à deux heures du matin

Acte de naissance de Jean Belluc, né le trente et un
janvier dernier à deux heures du soir à la barre, fils légitime
de Guillaume Belluc, macou, âgé de trente trois ans, et de
Elisabeth Malle, fille vicin, âgée de vingt cinq ans,
mariés et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Guillaume Doris, garçon boulanger,
âgé de vingt deux ans, second témoin Laurent Belluc
Bellez, fibrier, âgé de trente sept ans, habitans de
cette commune.

Sur la réquisition à moi faite par le père de l'enfant
et ont signé après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Pierre François
Couraud, maire de Saint André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Louis Guillaume  Couraud
Belluc

22^e février 1842

N^o 5



Allain Pierre

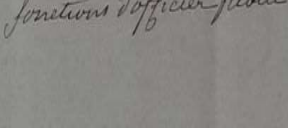
De quatre février mil huit cent quarante
deux à dix heures du matin

Acte de naissance de Pierre Allain, né hier
à deux heures du soir à Sabut, fils légitime de Jacques
Allain, cultivateur, âgé de trente huit ans, et de Jeanne
Bouchon, cultivateuse, âgée de trente cinq ans, mariés
et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Guillaume Allain, cultivateur,
âgé de quarante deux ans, second témoin André
Allain, cultivateur, âgé de quarante ans, habitans
de cette commune.

Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant, et ont après lecture déclaré ne savoir signer.

Constaté suivant la loi par moi Pierre François
Couraud, maire de Saint André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

 Couraud

22^e février 1842

N^o 6

Bouyelin Pierre

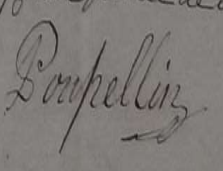
De quatre février mil huit cent quarante
deux à cinq heures du soir

Acte de naissance de Pierre Bouyelin, né le
premier de ce mois à quatre heures du soir dans le bourg
fils légitime de Henry Bouyelin, âgé de quarante huit
ans, et de Anne Cartier, âgée de quarante deux ans, mariés
et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Armand Guiderie, cultivateur
âgé de quarante cinq ans, second témoin François
Bertin, faiseur d'araires, âgé de quarante neuf ans,
habitans de cette commune, qui ont après lecture du
présent acte, déclaré ne savoir signer.

Sur la réquisition à moi faite par le père
de l'enfant

Constaté suivant la loi par moi Pierre François
Couraud, maire de Saint André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Bouyelin  Couraud

le 27 janvier 1842

N° 7

Jean fortune

Stourneau

mention

De quinze février mil huit cent quarante deux
à neuf heures du matin
Acte de naissance de Jean fortune
fils naturel de Demorelle Catherine
âgé de vingt et un an, demeurant dans cette commune
et d'un père inconnu, né hier dans le bourg à onze
heures du soir

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin devant grandrie cultivateur
âgé de quarante cinq ans, second témoin Jean
tailleur d'habits âgé de cinquante cinq ans, l'un et
l'autre habitant de cette commune qui ont après
lecture de l'acte ne l'ont signé

Sur la requête à moi faite par madame
Petit, née Jeanne Saunoy, accouchée
Certifié suivant la loi par moi Pierre Jean
Couraud, maire de la commune de Saint André
de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil

Jeanne Saunoy Couraud

Acte de naissance de Jean fortune
fils naturel de Demorelle Catherine
âgé de vingt et un an, demeurant dans cette commune
et d'un père inconnu, né hier dans le bourg à onze
heures du soir
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin devant grandrie cultivateur
âgé de quarante cinq ans, second témoin Jean
tailleur d'habits âgé de cinquante cinq ans, l'un et
l'autre habitant de cette commune qui ont après
lecture de l'acte ne l'ont signé
Sur la requête à moi faite par madame
Petit, née Jeanne Saunoy, accouchée
Certifié suivant la loi par moi Pierre Jean
Couraud, maire de la commune de Saint André
de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil

le 22 février 1842

N° 8

Jeanne Dugas

à midi

De vingt deux février mil huit cent quarante deux
à midi
Acte de naissance de Jeanne Dugas, née dans le bourg
hier soir à deux heures, fille légitime de Barthelémy
Lannelier, âgé de vingt sept ans, et de Marie Martin
âgé de vingt cinq ans, mariés et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Jean Dugas fermier âgé de quarante
deux ans, second témoin Jean Despaigne, terrassier
âgé de quarante quatre ans, habitans de cette commune
qui ont signé après lecture

Sur la requête à moi faite par la mère de l'enfant
Certifié suivant la loi par moi Pierre Jean
Couraud, maire de la commune de Saint André
de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil

Par thomas Dugas Despaigne
Pierre Couraud

le 24 février 1842

N° 9

Gerard, Jelligine



De vingt quatre février mil huit cent quarante deux
à midi
Acte de naissance de Gerard Jelligine, né
à Saint André le vingt deux, à cinq heures du matin
fils légitime de Jean Pierre Jelligine marchand chiffonnier
âgé de trente huit ans, et de Marie Grélaud, âgée de
vingt six ans, mariés et habitans de cette commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Pierre Grélaud journalier âgé de
cinquante ans, second témoin Pierre Leroy marchand
de poterie âgé de trente huit ans, habitans de cette
commune qui ont signé après lecture

Sur la requête à moi faite par la mère de
l'enfant
Certifié suivant la loi par moi Pierre Jean
Couraud, maire de la commune de Saint André de
Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil

Gerard Jelligine
Couraud

le 4 mars 1842

N° 10

Clémence

De huit mars mil huit cent quarante deux
à quatre heures du soir

Acte de naissance de Marguerite Clémence, née ce
jour dans le bourg à neuf heures du matin fille
naturelle de Marguerite Clémence âgée de vingt cinq ans
et d'un père inconnu, né hier à l'enfant a été reconnu
être féminin, premier témoin Jean Néaud tailleur
âgé de cinquante cinq ans, second témoin devant
grandrie cultivateur âgé de quarante cinq ans, second
témoin habitant de cette commune qui ont après lecture
de l'acte ne l'ont signé

Sur la requête à moi faite par madame
Petit, née Jeanne Saunoy, accouchée
Certifié suivant la loi par moi Pierre Jean
Couraud, maire de la commune de Saint André de
Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil

Jeanne Saunoy Couraud

Le 14 mars 1842

N° 15

Bertheau
Cramm

Le quatorze mars mil huit cent quarante deux
à dix heures du matin

Acte de naissance de Jeanne Bertheau née à
hier soir à quatre heures, fille légitime de Jean Bertheau
âgé de vingt neuf ans, et de Marie Bigotte âgée de
vingt huit ans, mariés et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Bertrand Desjagne cultivateur
âgé de cinquante deux ans, second témoin Pierre
Fauréau âgé de quarante deux ans, habitans de
cette commune qui ont après lecture déclaré en savoir
signer.

Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant
Constataé suivant la loi par moi Pierre François
Couraud maire de la commune de Saint André
de Cubzac faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil.

Couraud

Le 20 mars 1842

N° 17



Malbec
Bernard né
le 19

Le vingt mars mil huit cent quarante deux
à quatre heures du soir

Acte de naissance de Bernard Malbec, né
le quinze courant à neuf heures du matin, fils
légitime de Jean Malbec fondur âgé de quarante
ans, et de Jeanne Elisabeth Bertheau âgée de trente
ans, mariés et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Bertheau boucher, âgé de
sixante ans, second témoin Pierre Bertheau boucher
âgé de trente deux ans, habitans de cette commune
qui ont signé après lecture.

Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant
Constataé suivant la loi par moi Pierre
François Couraud maire de la commune de Saint
André de Cubzac faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Bertheau
Bertheau

Le 16 mars 1842

N° 16

Marguerite
Dureau

Le seize mars mil huit cent quarante deux
à sept heures du matin.

Acte de naissance de Marguerite Dureau, née
hier matin à dix heures, à Jean Fortin, fille légitime
de Jean Dureau âgé de quarante ans, et de Marie Bonin
âgée de trente quatre ans, mariés et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Pencau tonnelier âgé de quarante
deux ans, second témoin André Jean Pencau cultivateur
âgé de trente trois ans, qui ont déclaré en savoir signer.

Sur la réquisition à moi faite par le père de l'enfant.
Constataé suivant la loi par moi Pierre François
Couraud maire de la commune de Saint André de
Cubzac faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil.

Couraud

Le 20 mars 1842

N° 18

Secoute
Pierre

Le vingt mars mil huit cent quarante deux
à quatre heures et demi du soir

Acte de naissance de Pierre Secoute né ce
jour à onze heures du matin, fils légitime de
Cyprien Secoute marchand forain âgé de trente
quatre ans et de Jeanne Fabrice âgée de vingt
quatre ans, mariés et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Durand facteur rural
âgé de vingt six ans, second témoin Pierre Soulas
charron âgé de vingt huit ans, habitans de cette
commune qui ont signé après lecture.

Sur la réquisition à moi faite par le père
de l'enfant.
Constataé suivant la loi par moi Pierre
François Couraud maire de la commune de Saint
André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Couraud
Soulas
Le Conte

du 29 mars 1842
N° 19

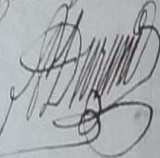
Seynat
Thérèse
née à 17-

Le vingt trois mil huit cent quarante
deux à cinq heures du soir

Acte de naissance de Thérèse Seynat, née
quingze courant à onze heures du matin, fille
légitime de Martin Seynat boulanger, âgé de
quarante ans, et de Anne Azambac âgée de trente
cinq ans, mariés et habitans de cette commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Pierre Durand facteur rural
âgé de vingt six ans, second témoin Pierre
Nicolas Charron âgé de vingt huit ans habitans
de cette commune qui ont signé après lecture
sur la requisição à moi faite par le
père de l'enfant

Constate suivant la loi par moi Pierre
François Couraud maire de la commune de
saint andré de cubzac, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil

Soulas  Seynat pour Couraud

du 29 mars 1842
N° 21

Augerault
Pierre Eugène
né le 29

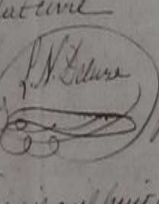


du vingt huit mars mil huit cent quarante
deux à onze heures du matin

Acte de naissance de Pierre Eugène Augerault,
né le vingt cinq de ce mois, à dix heures du soir dans
le berceau, fils légitime de Jean Baptiste Augerault
charbonnier âgé de trente deux ans, et de Anne Elizabeth
Létournier, âgée de vingt cinq ans, mariés habitans
de cette commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Laurent Numa Delave libraire
âgé de trente huit ans, second témoin Nicolas Jean
taillien âgé de cinquante cinq ans, habitans de cette
commune après lecture de l'enfant le témoin Nicolas Jean
ne l'avoir signé

Sur la requisição à moi faite par Madame
Petit née Jeanne Falonay, accouchée
Constate suivant la loi par moi Pierre
François Couraud maire de la commune de saint
andré de cubzac, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil

Augerault par  Jean Delave pour Couraud

du 29 mars 1842
N° 20

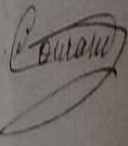
Aubert
marie

Le vingt huit mars mil huit cent quarante
deux à dix heures du matin

Acte de naissance de Marie Dubert née hier
soir à neuf heures, à Fayonvade, fille légitime
de Baptiste Dubert cultivateur âgé de quarante
quatre ans, et de Jeanne Livière, âgée de trente quatre
ans, mariés et habitans de cette commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Jean Meaud taillien âgé de
cinquante cinq ans, second témoin Etienne Gaudin
cultivateur âgé de quarante cinq ans, qui ont après
lecture déclaré ne l'avoir signé

Sur la requisição à moi faite par le père de l'enfant
Constate suivant la loi par moi Pierre François Couraud
mair de la commune de saint andré de cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil



du 30 avril 1842
N° 22

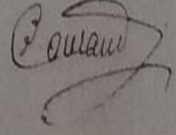
Bardeau
marguerite

du cinq avril mil huit cent quarante deux à dix
heures du matin

Acte de naissance de Marguerite Bardeau, née
ce jour à quatre heures, au lieu de Labarrieux, fille
légitime de Christophe Bardeau cultivateur âgé de
vingt sept ans et de Catherine Maurin, âgée de vingt
trois ans, mariés et habitans de cette commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Sacristain Duillon cultivateur
âgé de quarante ans, second témoin Pierre Rigole
âgé de quarante et un ans, tous cultivateurs, lui
et l'autre habitans de cette commune, qui ont déclaré
ne l'avoir signé

Sur la requisição à moi faite par le père de l'enfant
qui a pareillement déclaré ne l'avoir signé
Constate suivant la loi par moi Pierre François
Couraud, maire de la commune de saint andré de
cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil



le 17 avril 1842

N^o 23

Arnaud

le quinze avril mil huit cent quarante deux
trois heures du soir

Acte de naissance de Arnaud né ce jour à sept heures
dans le bourg, fils naturel de Marie Arnaud

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Jean Nicard tailleur âgé de
cinquante cinq ans, second témoin Arnaud âgé de
cultivateur âgé de quarante cinq ans, habitans de
cette commune qui ont déclaré en l'avoir signé
sur la déclaration à moi faite par madame
née Seriat accouchée.

Constaté suivant la loi par moi Pierre François
Couraud, maire de la commune de Saint André
de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public
de l'état civil

Couraud

le 17 avril 1842

N^o 24

Argouet
Glaude
né le 16

Le dix sept avril mil huit cent quarante
deux à onze heures du matin

Acte de naissance de Glaude Argouet, né le
à huit heures du soir, à Jacquet, fils légitime de
Jean Argouet cultivateur âgé de trente et un ans, et de
Catherine Rigole, âgée de trente et trois ans, mariés et
habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Glaude Rigole âgé de cinquante
huit ans, second témoin Pierre Argouet âgé de vingt
neuf ans, cultivateurs, habitans de cette commune.

Sur la requête à moi faite par le père de
l'enfant, qui a ainsi que les témoins déclaré après
lecture ne savoir signer.

Constaté suivant la loi par moi Pierre François
Couraud, maire de la commune de Saint André de
Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil.

Couraud

le 20 avril 1842

N^o 25



Pausif
Elisabeth
née le 18

Le vingt avril mil huit cent quarante
deux à huit heures du matin

Acte de naissance de Elisabeth Pausif née le
à huit heures du soir, dans le bourg à dix heures du
soir, fille légitime de Arnaud Pausif propriétaire
et de Thérèse Vinos, mariés et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Arnaud Pausif tonnelier âgé
de soixante six ans, second témoin Jean Lamekalle
marchand âgé de trente quatre ans, habitans de
cette commune qui ont signé après lecture

sur la requête à moi faite par le père
de l'enfant.

Constaté suivant la loi par moi Pierre
François Couraud, maire de la commune de
Saint André de Cubzac, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil.

Pausif
Camille Casse

Couraud

le 20 avril 1842

N^o 26

Gontier
Catherine
née le 14

Le vingt avril mil huit cent quarante deux
à onze heures du matin

Acte de naissance de Catherine Gontier née le dix
huit courant dans le bourg à huit heures du soir
fille légitime de Gabriel Gontier sabotier, âgé de trente
sept ans et de Marie Ordre âgée de trente deux ans,
mariés et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Laurent Simon Allary âgé de
trente huit ans, second témoin Jean Nicard tailleur
âgé de cinquante cinq ans.

Sur la déclaration à moi faite par le père de
l'enfant après lecture le témoin Nicard a déclaré ne
savoir signer.

Constaté suivant la loi par moi Pierre François
Fachatre deuxième adjoint du maire, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Fachatre
Fachatre

22 avr 1842

N° 27

Maire
Jeanne
ne le 11

Le vingt trois avr mil huit cent quarante deux à trois heures du soir
Acte de naissance de Jeanne Thière née le jour dans le boug, à dix heures, fille légitime de parthelomy Thière marchand âgé de vingt trois ans et de Dominge Baron âgé de vingt trois ans mariés et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Jean Meaud Tailleur âgé de cinquante cinq ans, second témoin Jean desjeun Baron âgé de quarante neuf ans habitans de cette commune qui ont après lecture déclaré se savoir signer sur la requisiion à moi faite par le père de l'enfant

Constaté suivant la loi par moi François Sachate deuxième adjoint du maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

F. Sachate (Signature)
F. Sachate

du 1^{er} mai 1842

N° 28

Robert
michel
ne le 1^{er}

Le premier mai mil huit cent quarante deux à l'heure de midi
Acte de naissance de Michel Robert né ce jour à deux heures du matin, fils légitime de François Robert cultivateur âgé de vingt trois ans et de Marie Signoret âgée de vingt et un ans mariés et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Jean Meaud Tailleur âgé de cinquante cinq ans, second témoin Jean Desjeun Baron âgé de quarante neuf ans, habitans de cette commune qui ont après lecture déclaré se savoir signer sur la requisiion à moi faite par le père de l'enfant

Constaté suivant la loi par moi François Sachate deuxième adjoint du maire de la commune de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

F. Sachate (Signature)
F. Sachate

du 2 mai 1842

N° 29

Richard
ne le 30 avr



Le trois mai mil huit cent quarante deux à trois heures du soir
Acte de naissance de Richard né ce jour le boug le trente avr dernier à onze heures du soir fille naturelle de Jeanne Richard

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Jean Meaud Tailleur d'habits âgé de cinquante cinq ans, second témoin Jean Gaudrie Cultivateur âgé de quarante cinq ans habitans de cette commune qui ont après lecture déclaré se savoir signer.

Sur la déclaration à moi faite par Madame Beau accoucheuse.
Constaté suivant la loi par moi François Sachate deuxième adjoint du maire de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

F. Sachate (Signature)
F. Sachate

du 5 mai 1842

N° 30

Mellier
Mathias
ne le 3 mai

Le cinq mai mil huit cent quarante deux à huit heures du matin
Acte de naissance de Mathias Mellier né le trois mai courant à l'ailler à sept heures du soir, fils légitime de Mathias Mellier vigneron, âgé de trente et un ans, et de Catherine Regas cultivateur âgé de vingt quatre ans, mariés et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Mathias Mellier cultivateur âgé de quarante quatre ans, second témoin Jean Meaud Tailleur d'habits âgé de cinquante cinq ans habitans de cette commune qui ont après lecture déclaré se savoir signer.

Sur la requisiion à moi faite par le père de l'enfant.
Constaté suivant la loi par moi François Sachate deuxième adjoint du maire de la commune de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

F. Sachate (Signature)
F. Sachate

le 27 mai 1842

N^o 31

Daramat
christophe

Le quinze mai mil huit cent quarante deux
à huit heures du matin
Acte de naissance de Christophe Daramat né
de Louis Daramat, et de Marie Baudouin, cultivateurs
mariés et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Christophe Boudouin âgé de vingt
sept ans, second témoin Jean Meaud tailleur habitant
âgé de cinquante cinq ans, habitans de cette commune
qui ont déclaré ne savoir signer.

Sur la requête à moi faite par le père de
l'enfant
Constata suivant la loi par moi François
sachate deuxième adjoint du maire de Saint andré
de cubzac faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil.

F. Sachate

le 16 mai 1842

N^o 32

Déjos
Euphrasie
née le 14

Le dix six mai mil huit cent quarante deux à
sept heures du matin
Acte de naissance de Euphrasie Déjos, née
hier à onze heures du matin dans le Bourg, fille
légitime de Monsieur Louis Gabriel Adolphe Déjos
pharmacien à Savignac, et de demoiselle Marguerite
Josephine Ferrer, mariés et habitans de la dite commune
de Savignac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Monsieur Jean Sigold Bouteiller
marchand âgé de trente ans, second témoin Monsieur
Emma Delmas libraire âgé de trente huit ans, habitans
de cette commune, qui ont signé.

Sur la requête à moi faite par le père de l'enfant
Constata suivant la loi par moi François
sachate deuxième adjoint du maire de Saint andré
de cubzac, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil.

J. Sigold *E. Delmas* *A. Déjos* *F. Sachate*

le 23 mai 1842

N^o 33

Nozier
Catherine



Le vingt trois mai mil huit cent quarante deux
à quatre heures du soir
Acte de naissance de Catherine Nozier née
hier soir à dix heures dans le Bourg, fille légitime
de Dominique Nozier cultivateur âgé de trente ans
et de Marie Jeanne âgée de vingt huit ans, mariés
et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Jaurès forgeron âgé de trente
ans, second témoin Jean Jaurès cultivateur forgeron âgé de
quarante quatre ans, l'un et l'autre habitans de cette
commune, après lecture le premier témoin a déclaré ne
savoir signer.

Sur la requête à moi faite par le père de
l'enfant
Constata suivant la loi par moi François
sachate deuxième adjoint du maire de Saint andré
de cubzac, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil.

J. Jaurès *M. Jaurès* *F. Sachate*

le 28 mai 1842

N^o 34

Mallard
Marguerite

Le vingt huit mai mil huit cent quarante deux
à six heures du soir
Acte de naissance de Marguerite Mallard, née
hier matin à onze heures, de Galloneau, fille légitime
de Mathias Mallard cultivateur âgé de vingt quatre
ans et de Jeanne Daramat âgée de vingt huit ans
mariés et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Meaud tailleur âgé de cinquante
cinq ans, second témoin Arsène Guéroux cultivateur
âgé de quarante cinq ans, habitans de cette commune
qui ont après lecture déclaré ne savoir signer.

Sur la requête à moi faite par le père de
l'enfant
Constata suivant la loi par moi François sachate
deuxième adjoint du maire de Saint andré de cubzac
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

F. Sachate

Le 15 Juin 1842
N° 34
Doris
Altronille

De trois Juin mil huit cent quarante deux à
sept heures du matin
Acte de naissance de Altronille Doris née dans
le bourg de Doris, fils légitime
de Pierre Doris propriétaire âgé de vingt trois ans
et de Marguerite Boizjon âgée de vingt ans, mariés
et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Pierre Doris jeune propriétaire âgé
de cinquante huit ans, second témoin François
Deluze libraire âgé de trente huit ans, habitans de cette
commune qui ont signé avec le père après lecture

Sur la requête à moi faite par le père de
l'enfant

Constata suivant la loi par moi François
fichatre deuxième adjoint du maire de Saint
André de Cubzac faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil

Doris (P. H. Deluze) Doris Père
Fichatre

Le 4 Juin 1842
N° 36
Fauze
Marguerite

De quatre Juin mil huit cent quarante deux à
sept heures du matin

Acte de naissance de Marguerite Fauze née
dans le bourg le premier de ce mois à des heures
du matin, fille légitime de François Fauze tisserand
âgé de trente six ans et de Jeanne Geneul âgée de
vingt sept ans, mariés et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Jean Geneul journalier âgé de
soixante cinq ans, second témoin Jean Nicoud tailleur
âgé de cinquante cinq ans, habitans de cette commune qui
ont déclaré ne savoir signer

Sur la requête à moi faite par le père de l'enfant

Constata suivant la loi par moi François fichatre
deuxième adjoint du maire de Saint André de Cubzac
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Fauze (P. H. Deluze) Fauze Père
Fichatre

Le 9 Juin 1842
N° 37



Borne
Jacques

De neuf Juin mil huit cent quarante deux à
deux à cinq heures du soir

Acte de naissance de Jacques Borne
né hier soir à cinq heures, à Fontbondeuse
fils naturel de Marie Borne et de père
inconnu

Le sexe de l'enfant a été reconnu être
masculin

Premier témoin Arnaud Gaudin cultivateur
âgé de quarante cinq ans, second témoin Jean
Nicoud tailleur âgé de cinquante cinq ans
habitans de cette commune qui ont après
lecture déclaré ne savoir signer

Sur la requête à moi faite par Madame
Borne née Berat, accouchée, qui a déclaré
ne savoir signer

Constata suivant la loi par moi François
fichatre deuxième adjoint du maire de Saint
André de Cubzac faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil

Fichatre

Le 18 Juin 1842
N° 38

Synat
Jean

De dix huit Juin mil huit cent quarante deux à
deux heures du soir

Acte de naissance de Jean Synat, né ce jour
à cinq heures du matin dans le bourg, fils légitime
de Manuel Synat et de Marie Maurin mariés
et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Jean Forestier maçon âgé de
quarante cinq ans, second témoin Jean Nicoud tailleur
âgé de cinquante cinq ans, habitans de cette commune
qui ont déclaré ne savoir signer

Sur la requête à moi faite par le père de
l'enfant

Constata suivant la loi par moi François fichatre
deuxième adjoint du maire de Saint André de Cubzac
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Synat Manuel
Fichatre

le 29 Juin 1842

N° 39

Masse
Pierre

Le Dix neuf Juin mil huit cent quarante deux à dix heures du matin

Acte de naissance de Pierre Matti, né hier soir à quatre heures, aux faganelles, fils légitime de Pierre Matti cultivateur âgé de trente huit ans et de Francis allemand, âgé de trente ans, mariés et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Ornaud Gaudre cultivateur âgé de quarante cinq ans, second témoin Jean Meaud tailleur âgé de cinquante cinq ans, habitans de cette commune qui ont après lecture déclaré savoir signer.

Sur la réquisition à moi faite par le père de l'enfant.
Constata suivant la loi par moi Francis Sachate, Deuxième adjoint du maire de la commune de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

[Signature]
Sachate

le 20 Juin 1842

N° 40

Boudin
Jean

Le vingt Juin mil huit cent quarante deux à dix heures après midi.

Acte de naissance de Jean Boudin, né hier matin à onze heures à Forboudan, fils légitime de Pierre Boudin âgé de trente quatre ans et de Jeanne Daramat âgée de trente et un ans, mariés et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Ornaud Gaudre cultivateur âgé de quarante cinq ans, second témoin, Pierre Meaud cultivateur âgé de trente huit ans, habitans de cette commune qui ont déclaré savoir signer.

Sur la réquisition à moi faite par le père de l'enfant.
Constata suivant la loi par moi Francis Sachate, Deuxième adjoint du maire de la commune de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

[Signature]
Sachate

le 21 Juin 1842

N° 41



Mellier
Francçois

Le vingt et un Juin mil huit cent quarante deux à six heures du soir.

Acte de naissance de Pierre Mellier, né hier matin à quatre heures, à Bayrelebad, fils légitime de Jean Mellier cultivateur âgé de trente quatre ans, mariés et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Francis Bernon cultivateur âgé de trente ans, second témoin Jean Meaud tailleur âgé de cinquante cinq ans, habitans de cette commune qui ont après lecture déclaré savoir signer.

Sur la réquisition à moi faite par le père de l'enfant.

Constata suivant la loi par moi Francis Sachate, Deuxième adjoint du maire de la commune de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

[Signature]
Francçois Mellier

[Signature]
Sachate

Le vingt huit Juin mil huit cent quarante deux à onze heures du matin.

Acte de naissance de Mathurin Camus, né hier soir devant dans le Bourg à six heures du matin fils légitime de Charles Camus charpentier âgé de quarante deux ans et de Marie Baillon âgée de quarante ans, mariés et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Laurence Emma Delors âgée de trente huit ans et libraire, second témoin Nicolas Cora marchand de vins, âgé de cinquante cinq ans, qui ont signé après lecture.

Sur la réquisition à moi faite par madame Laurence Camus épouse de Charles Camus.

Constata suivant la loi par moi Francis Sachate, Deuxième adjoint du maire de la commune de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

[Signature]
Camus

[Signature]
Sachate

24 Juin 1848

N° 13

Commier

Madre

De vingt huit cent quatre vingt deux
à quatre heures du soir
Acte de naissance d'Hydre Commier née Marie
à quatre heures, à la Dourière, fils légitime de Jean
Commier âgé de trente trois ans et de Marguerite
Muret, âgée de trente trois ans cultivateurs successives
habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin
Premier témoin Jean Meaud tailleur âgé de
cinquante cinq ans, second témoin Pierre Commier
cultivateur âgé de vingt six ans, habitans de cette
commune qui ont déclaré ne savoir signer

Sur la réquisition à moi faite par le père
de l'enfant qui ne sait signer

Constate suivant la loi par moi François
Fachate Doyen adjoint du maire de Saint
André de Cubzac faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil

Fachate

24 Juillet 1848

N° 14

Derige

Jean Derive

De vingt huit cent quatre vingt deux à
quatre heures du matin
Acte de naissance de Jean Derive né le 24
le bony à trois heures du matin fils légitime de Monsieur
François Hector Derive marchand et de demoiselle Marguerite
Drais Gaillard, mariés et habitans de cette commune le témoin
Derive âgé de vingt sept ans et la demoiselle Gaillard de
dix neuf ans.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Monsieur Michel Mercier marchand
âgé de trente sept ans, second témoin Monsieur Jean Guillaume
marchand âgé de vingt huit ans, habitans de cette commune
qui ont signé après lecture

Sur la réquisition à moi faite par le père de l'enfant
Constate suivant la loi par moi François Fachate Doyen
adjoint du maire de Saint André de Cubzac faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil

M. Mercier F. Derive J. Calouze F. Fachate

24 Juillet 1848

N° 15

Gasténil

Robere

De dix neuf heures mil huit cent quatre vingt deux
quarante deux à six heures du matin

Acte de naissance de Robert Gasténil, né
hier matin à six heures, au Bouché, fils de Pierre
Gasténil âgé de vingt sept ans et cultivateur, et de
Marie Belloumeau âgée de vingt et un ans,
mariés et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin

Premier témoin Robert Day cultivateur âgé
de quarante ans, second témoin Jean Meaud
tailleur âgé de cinquante cinq ans, habitans de
cette commune qui ont après lecture déclaré ne
savoir signer.

Sur la réquisition à moi faite par Madame
Pétrie née Jeanne Lemay, accouchée

Constate suivant la loi par moi François
Fachate Doyen adjoint du maire de Saint
André de Cubzac faisant les fonctions d'officier public
de l'état civil

Jeanne Lemay F. Fachate

20 Juillet 1848

N° 16

Gontier

Pierre

De vingt huit cent quatre vingt deux à
quatre heures du soir

Acte de naissance de Pierre Gontier, né le 20
à six heures dans le bony à trois heures du soir, fils légitime
de Guillaume Gontier âgé de vingt trois ans et de Marie
Geraud âgée de dix huit ans, mariés et habitans de cette
commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin

Premier témoin Jean Meaud tailleur habitant âgé de
cinquante cinq ans, second témoin Armand Gontier
cultivateur âgé de quarante cinq ans, habitans de cette
commune qui ont déclaré ne savoir signer.

Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant qui a personnellement déclaré ne savoir signer.

Constate suivant la loi par moi François Fachate
Doyen adjoint du maire de Saint André de Cubzac
public de l'état civil de Saint André de Cubzac

F. Fachate

le 26 Juillet 1842

N° 47

Nivet
Elisabeth

De vingt six juillet mil huit cent quarante deux à six heures du soir

Acte de naissance d'Elisabeth Nivet, née le vingt courant à sept heures du matin dans la paroisse de Saint Pierre, fille légitime de Jacques Nivet bottillon âgé de vingt huit ans, et de Jeanne Demasid, âgée de vingt deux ans, mariés et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Jean Meaud tailleur d'habit âgé de cinquante cinq ans, second témoin Laurent Munné Deluz libraire âgé de trente huit ans, habitans de cette commune qui ont signé à l'acceptation de Jean Meaud, qui a déclaré ne savoir.

Sur la réquisition à moi faite par le père de l'enfant.

Constaté suivant la loi par moi François Sachatre deuxième adjoint du maire de Saint André de Cubzac faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Nivet
S. N. Deluz
S. Sachatre

le 30 Juillet 1842

N° 48

Mallard
Jean

De vingt huit juillet mil huit cent quarante deux à six heures du matin

Acte de naissance de Jean Mallard, né le jour à huit heures au lieu du port de Mayne, fils légitime de Mathias Mallard cultivateur âgé de trente six ans et de Marie Cartier âgée de vingt huit ans, mariés et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Jean Baptiste Vazille gendarme à la résidence de Saint André, âgé de quarante et un ans, second témoin Laurent Munné Deluz libraire, âgé de trente huit ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition à moi faite par le père de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer.

Constaté suivant la loi par moi François Sachatre deuxième adjoint du maire de Saint André de Cubzac faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

S. N. Deluz
Vazille
S. Sachatre

le 4 Aout 1842

N° 49

Gabard
Jeanne

De quatre aout mil huit cent quarante deux à sept heures du matin

Acte de naissance de Jeanne Gabard, née le jour à deux heures le premier courant à six heures du soir, fille légitime de Valentin Gabard charpentier âgé de vingt huit ans, et de Jeanne Grégoire âgée de vingt deux ans, mariés et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Michel Favre d'Armenonville, âgé de vingt trois ans, second témoin Jean Meaud tailleur d'habit, âgé de cinquante cinq ans, habitans de cette commune; le témoin Meaud a déclaré ne savoir signer.

Sur la réquisition à moi faite par le père de l'enfant.

Constaté suivant la loi par moi François Sachatre deuxième adjoint du maire de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Valentin Gabard Michel Favre
S. Sachatre

le 6 aout 1842

N° 50

Richet
Marie

De six aout mil huit cent quarante deux à huit heures du matin

Acte de naissance de Marie Richet, née le jour à une heure du soir au lieu de Montatou dépendant de cette commune, fille légitime de Jean Richet menuisier âgé de vingt huit ans, et de Jeanne Signoc, mariés et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Jean Baptiste Vazille, gendarme, âgé de quarante et un an, second témoin Joseph Murier, gendarme, âgé de vingt huit ans, l'un et l'autre à la résidence de Saint André de Cubzac.

Sur la réquisition à moi faite par le père de l'enfant.

Constaté suivant la loi par moi François Sachatre deuxième adjoint du maire de Saint André de Cubzac faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Richet
Vazille
Murier
S. Sachatre

Du 13 Aout 1842 Du Veing Aout mil huit cent quarante deux
à deux heures de l'après midi

N° 11
Michel
François

Acte de naissance de Françoise Michel, née
dans le bourg, à six heures du matin, fille légitime
de Antoine Michel et de Marie Douin, âgé le premier de
cinquante deux ans et l'autre de quarante cinq ans, mariés
et habitans de cette Commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Baptiste Michel, propriétaire
âgé de quarante huit ans, Second témoin Jean Camille
Marchand, âgé de trente cinq ans, habitans de cette
Commune, qui ont signé après lecture.

Sur la réquisition à moi faite par le père de l'enfant
Constate suivant la loi par moi François Sachatte
Deuxième adjoint du maire de St André de Cubzac faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

f Sachatte
f Michel
f Camille

Du 14 Aout 1842

N° 12

Apizac
Louis

Du quatorze aout mil huit cent quarante
deux à quatre heures du soir

Acte de naissance de Louis Marat, né dans
dans le bourg à huit heures et demi du soir, fils légitime
de Jean Marat, maçon, âgé de trente quatre ans, et
de Françoise Gauzeon, âgé de trente trois ans, mariés
et habitans de cette Commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Laurent Numa Deluze, libraire
âgé de trente huit ans, Second témoin Jean Meaud
tailleur d'habits, âgé de cinquante cinq ans, qui a déclaré
ne savoir signer, l'un et l'autre habitans de cette
Commune.

Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant.

Constate suivant la loi par moi François Sachatte
Deuxième adjoint du maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Jean Meaud
f Sachatte
f Numa

Du 18 Aout 1842

N° 13

Nidange
Jeanne

Du dix huit Aout mil huit cent quarante deux, à
neuf heures du matin

Acte de naissance de Jeanne Nidange, née ce jour à six heures
à trois heures du matin, fille légitime de Gabriel Nidange
Cultivateur, âgé de trente trois ans et de Jeanne Laffont,
âgé de trente deux ans, mariés et habitans de cette Commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Martial Deluze, propriétaire
âgé de trente neuf ans, Second témoin Laurent Numa
Deluze, libraire, âgé de trente huit ans, l'un et l'autre
habitans de cette Commune.

Sur la déclaration à moi faite par le père de
l'enfant qui a déclaré ne savoir signer.

Constate suivant la loi par moi François
Sachatte, deuxième adjoint du maire de St André de
Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil.

f Numa
f Deluze
f Sachatte

Du 23 Aout 1842

N° 14

Mellier
Thomas

Le vingt trois aout mil huit cent quarante
deux à midi.

Acte de naissance de Thomas Mellier, né ce
jour à une heure du matin, au Cottage, fils légitime
de Jean Mellier cultivateur âgé de trente trois ans,
et de Isabelle Gontier âgé de vingt huit ans, mariés
et habitans de cette Commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Antoine Giraud abbatié âgé
de trente trois ans, Second témoin Jean Meaud
tailleur d'habits, âgé de cinquante cinq ans, l'un et
l'autre habitans de cette Commune, qui ont déclaré
ne savoir signer.

Sur la déclaration à moi faite par le père
de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer.

Constate suivant la loi par moi François
Sachatte, deuxième adjoint du maire de St André de
Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

f Sachatte

22 Août 1842

N° 87
Faroche
Marie Louise

Le vingt six août mil huit cent quarante deux
à six heures du soir

Acte de naissance de Marie Louise Faroche née
hier dans le bourg, à six heures du matin, fille légitime
de Jean Martin Faroche plâtrier âgé de trente quatre
ans, et de Madeleine Duchard âgée de vingt six ans,
mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Arnaud Mondon brasseur
âgé de quarante neuf ans, second témoin Laurent
Mama Deluz libraire âgé de trente huit ans, habitants
de cette commune qui ont signé après lecture

Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant

Constata suivant la loi par moi François
Fachate deuxième adjoint du maire de Saint
André de Cubzac faisant les fonctions d'officier public
de l'état civil

L. N. Deluz
Mondon
Fachate

22 Septembre 1842

N° 88
Galouye
Léonard, Léon

Le deux septembre mil huit cent quarante
deux, à onze heures du matin

Acte de naissance de Léonard Léon
Galouye né le trente deux dernier à neuf heures
du soir dans le bourg, fils légitime de Mathieu
Jean Galouye (Galouye) marchand trapier et
de Demoiselle Anne Léonide Béchardorgues
sage femme, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Michel Marceau marchand
âgé de trente six ans, second témoin Laurent Mama
Deluz libraire âgé de trente huit ans, habitants
de cette commune qui ont signé après lecture

Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant

Constata suivant la loi par moi François Fachate
deuxième adjoint du maire de Saint André de Cubzac
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Galouye Léon M. Marceau
Fachate

22 Septembre 1842

N° 89
Casimajor
Catherine Louise

Le deux septembre mil huit cent quarante
deux, à quatre heures du soir

Acte de naissance de Catherine Louise Casimajor
née ce jour dans le bourg, à cinq heures du matin
fille légitime de Louis Casimajor tailleur de garni
âgé de trente neuf ans, et de Catherine Bourdon âgée
de vingt huit ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Hippolyte Berson tisserand âgé
de quarante ans, second témoin Jean Nicand tailleur
d'habit, âgé de cinquante cinq ans, qui a déclaré son
savoir signer, lui et l'autre habitant de cette commune

Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant

Constata suivant la loi par moi François Fachate
deuxième adjoint du maire de Saint André de Cubzac
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Casimajor Berson Fachate

25 Septembre 1842

N° 90
Lamescasse
Jean Emile

Le trois septembre mil huit cent quarante
deux, à midi

Acte de naissance de Jean Emile Lamescasse
né le premier de ce mois à six heures du matin
dans le bourg, fils légitime de Jean Lamescasse
âgé de trente cinq ans, et de Jeanne Bonis âgée de
vingt six ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Jean Vives âgé de vingt sept
ans, marchand, second témoin Laurent Mama Deluz
libraire âgé de trente huit ans, lui et l'autre habitant
de cette commune.

Sur la réquisition à moi faite par le père de l'enfant

Constata suivant la loi par moi François
Fachate deuxième adjoint du maire de la
commune de Saint André de Cubzac faisant
les fonctions d'officier public de l'état
civil

L. N. Deluz
Lamescasse Fachate

29 septembre 1842

N° 59
Pereau
Paul

Le cinq septembre mil huit cent quarante deux à deux heures après midi
Acte de naissance de Paul Pereau, né à une heure après midi, dans le bourg de francis Pereau âgé de trente deux ans et de Susanne Gères âgée de vingt ans, mariés et habitans de cette commune et mariés.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Monsieur Paul Janet directeur de Messageries, âgé de quarante six ans, second témoin M. Pierre Rousseau aubergiste, âgé de trente huit ans, l'un et l'autre habitant de cette commune.

Sur la réquisition à moi faite par le père de l'enfant, qui a déclaré ne savoir signer.

Constata suivant la loi par moi francis sachatre deuxième adjoint du maire de saint andré de cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

f. sachatre
P. Janet
P. Rousseau

27 septembre 1842

N° 60
Bouin
Thérèse

Le six septembre mil huit cent quarante deux à neuf heures du matin

Acte de naissance de Pierre Bouin, né à cinq heures du soir au lieu de fontboucau, fils légitime de Germain Bouin aîné âgé de trente et un ans, et de Marie Bordin âgée de vingt deux ans, mariés et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin

Premier témoin Jean Meaud tailleur habitant âgé de cinquante cinq ans, second témoin Armand Guédro cultivateur âgé de quarante cinq ans, habitans de cette commune, qui ont après lecture déclaré ne savoir signer.

Sur la réquisition à moi faite par le père de l'enfant qui ne sait signer.

Constata suivant la loi par moi francis sachatre deuxième adjoint du maire de saint andré de cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

f. sachatre

27 septembre 1842

N° 61
Vadout
Elisabeth

Le huit septembre mil huit cent quarante deux à dix heures du matin

Acte de naissance de Elisabeth Vadout née dans le bourg de la six commune à quatre heures du soir fille légitime de Pierre Vadout charpentier âgé de quarante deux ans, et de Marie Galand âgée de trente cinq ans, mariés et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin

Premier témoin Laurent Summa Tailleur librais âgé de trente huit ans, second témoin Jean Meaud tailleur d'habits âgé de cinquante cinq ans, qui déclare ne savoir signer, l'un et l'autre habitant de cette commune.

Sur la réquisition à moi faite par le père de l'enfant.

Constata suivant la loi par moi francis sachatre deuxième adjoint du maire de saint andré de cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. Summa
J. Meaud
f. sachatre

29 septembre 1842

N° 62
Bonin
Thérèse

Le vingt neuf septembre mil huit cent quarante deux à huit heures du matin

Acte de naissance de Thérèse Bonin, née le vingt sept de ce mois, à dix heures du soir, à la joie, fille légitime de André Bonin cultivateur âgé de vingt sept ans, et de Pétronille Dégas, âgée de vingt huit ans, mariés et habitans de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin

Premier témoin Jean Bonin âgé de cinquante deux ans, second témoin Pierre Fonteneau âgé de trente deux ans, l'un et l'autre l'un des deux et habitans de cette commune.

Sur la réquisition à moi faite par le père de l'enfant, qui a déclaré ne savoir signer.

Constata suivant la loi par moi francis sachatre deuxième adjoint du maire de saint andré de cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

f. sachatre

du 20 - 1842

N° 65
Calleu
Jean

En treize septembre mil huit cent
quarante deux, à huit heures du matin
Acte de naissance de Jean Calleu
né ce jour à cinq heures du matin
faganelles, fils légitime de Girard Calleu
chiffonnier âgé de trente et un ans et de Marie
Vidre âgée de vingt neuf ans, mariés et
habitants de cette commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être
masculin

Premier témoin Jean Micaud tailleur
d'habits âgé de cinquante cinq ans, et second
témoin Armand Gaudrie cultivateur âgé
de quarante six ans, habitants de cette
commune qui ont déclaré se savoir signer

Sur la requête à moi faite par le père de l'enfant
Constataé suivant la loi par moi François
Fachatre deuxième adjoint du maire de Saint
André de Cubzac, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil.

f. Fachatre

du 2 - 1842

N° 64
Biais
André

Le deux octobre mil huit cent quarante deux
à trois heures du soir

Acte de naissance de André Biais né le vingt
sept septembre dernier à six heures du soir, à
neuf, fils légitime de Jean Biais charpentier de
navire âgé de trente deux ans, et d'Elisabeth Fablière
âgée de trente et un ans, mariés et habitants de
cette commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin

Premier témoin André Arnaud marchand de
Grains, âgé de vingt deux ans, habitant de la commune
de Romerolle, second témoin Jean Biais charpentier
de navire âgé de vingt six ans, habitant de cette
commune

Sur la requête à moi faite par le père de
l'enfant, et ont signé après lecture

Constataé suivant la loi par moi François
Fachatre deuxième adjoint du maire de Saint André
de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil

Jean Biais André Arnaud
Père Biais Jean f. Fachatre

du 12 - 1842

N° 63
Allain
Guillaume

Le douze octobre mil huit cent
quarante deux à cinq heures du soir

Acte de naissance de Guillaume Allain
né hier soir à dix heures, à la Motte, fils légitime
de André Allain cultivateur âgé de quarante deux
ans, et de Marie Fabrye âgée de trente huit ans
mariés et habitants de cette commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin

Premier témoin Jean Raboulet cultivateur
âgé de trente six ans, second témoin Jean Micaud
Guillem d'habits âgé de cinquante cinq ans, habitants
de cette commune qui ont après lecture déclaré se
savoir signer

Sur la requête à moi faite par le père
de l'enfant qui se sont signés

Constataé suivant la loi par moi François
Fachatre deuxième adjoint du maire de Saint
André de Cubzac faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil

f. Fachatre

du 13 - 1842

N° 66
Moreau
Jean

Le treize octobre mil huit cent quarante deux
à neuf heures du matin

Acte de naissance de Jean Moreau, né le
dix du courant à onze heures du matin, au
moulin de Jean, fils légitime de Jean Moreau cultivateur
âgé de trente quatre ans et de Suzanne Debos âgée
de vingt quatre ans, mariés et habitants de cette
commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin

Premier témoin Jean Micaud tailleur d'habits
âgé de cinquante cinq ans, habitant de cette commune
second témoin Jean Debos cultivateur âgé de
vingt cinq ans et habitant de la commune de Saint
Antoine

Sur la requête à moi faite par le père
de l'enfant qui a déclaré, ainsi que les témoins
se savoir signer

Constataé suivant la loi par moi François
Fachatre deuxième adjoint du maire de Saint André
de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil

f. Fachatre

du 19-9bre 1842

N° 67

Vareille
françois

du dix neuf octobre mil huit cent quarante
deux à neuf heures du matin

Acte de naissance de Françoise Vazelle, née
hier à cinq heures de l'après midi dans le bourg
fille légitime de Jean Baptiste Vazelle âgé
de quarante deux ans, et de Marie Lignat âgée
de trente deux ans, mariés et habitants de cette commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin furent Emma Deluz libraire
âgé de trente huit ans, second témoin Jean Jacques
Lavier d'Alme, forblanter âgé de trente deux ans
habitants de cette commune qui ont signé après lecture

Sur la requisiion a moi faite par le père de
l'enfant.

Constatae suivant la loi par moi François
sachatre Deuxième adjoint du maire faisant
les fonctions d'officier public de l'état de Saint
André de Cubzac.

L.N. Deluz Vazelle
J.J. Lavier
sachatre

du 29-9bre 1842

N° 68

Menjoet
jacques

du vingt cinq octobre mil huit cent
quarante deux, à cinq heures du soir

Acte de naissance de Jacques Menjoet né
vingt deux de ce mois, dans le bourg, à quatre heures
du matin, fils légitime de Arnaud Menjoet
et de Marguerite tria mariés et habitants de cette
commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin

Premier témoin Jean Meaud tailleur d'habit
âgé de cinquante cinq ans, second témoin Arnaud
Gaudrie cultivateur âgé de quarante cinq ans
habitants de cette commune qui ont déclaré ne
savoir signer

Sur la requisiion a moi faite par le père
de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer

Constatae suivant la loi par moi François
sachatre Deuxième adjoint du maire de Saint
André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil

sachatre

du 30-9bre 1842

N° 69

Durand
Anne

du trente octobre mil huit cent
quarante deux, à cinq heures du soir

Acte de naissance de Anne Durand née
dans le bourg, le vingt huit de ce mois à dix heures
du matin fille légitime de Pierre Durand artiste
vétérinaire âgé de trente ans et d'Anne Favereau âgée
de vingt trois ans, mariés et habitants de cette commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin

Premier témoin furent Emma Deluz libraire
âgé de trente huit ans, second témoin Jean Jacques
Lavier d'Alme forblanter âgé de trente deux ans,
habitants de cette commune qui ont signé après
lecture

Sur la requisiion a moi faite par la même
Pelle née Jeanne Fauney, accouchée

Constatae suivant la loi par moi François
sachatre Deuxième adjoint du maire de Saint
André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil

Jeanne Fauney
L.N. Deluz
J.J. Lavier sachatre

du 31-9bre 1842

N° 70

Dupuy
marie

du trente et un octobre mil huit cent quarante
deux, à onze heures du matin

Acte de naissance de Marie Dupuy, née le vingt
huit de ce mois à six heures et demi du matin
fontardan, fille légitime de Jean Dupuy journalier
âgé de trente neuf ans, et de Marie Dupuy âgée de
vingt huit ans, mariés et habitants de cette commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin

Premier témoin Jean Meaud tailleur d'habit
âgé de cinquante cinq ans, second témoin Arnaud Gaudrie
cultivateur âgé de quarante cinq ans, habitants de cette
commune qui ont déclaré ne savoir signer.

Sur la requisiion a moi faite par le père de l'enfant
qui a péremptoirement déclaré ne savoir signer

Constatae suivant la loi par moi François sachatre
Deuxième adjoint du maire de Saint André de Cubzac
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

sachatre

11 novembre 1842

N^o 71
Jugeau
Marie

Le huit novembre mil huit cent quarante
deux à huit heures du matin

Acte de naissance de Marie Jugeau née
hier à onze heures du soir à Bonneton, fille
légitime de Thomas Jugeau cultivateur âgé de
trente deux ans et de Marie Puillier âgée de vingt
trois ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Estive âgé de quarante
deux ans, Second témoin Pierre Sachais, cultivateur
âgé de trente six ans, habitants de cette commune
qui ont déclaré ne savoir signer.

Sur la réquisition à moi faite par le père
de l'enfant, qui a pareillement déclaré ne savoir
signer.

Constate suivant la loi par moi François
Sachais deuxième adjoint du maire de Saint
André de Cubzac faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

F. Sachais

10 novembre 1842

N^o 72
Daramat
Arnand

Le dix novembre mil huit cent quarante
deux à dix heures du matin

Acte de naissance d'Arnand Daramat né
hier soir à dix heures, à Rocheraud, fils légitime
de François Daramat cultivateur âgé de trente deux
ans, et de Jeanne Beneau, âgée de trente et un ans,
mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Arnand Faure cultivateur
âgé de vingt et un ans accomplis, Second témoin
Pierre Daramat cultivateur âgé de quarante ans,
habitants de cette commune, qui ont déclaré ne savoir
signer.

Sur la réquisition à moi faite par
le père de l'enfant, qui a pareillement déclaré ne savoir
signer.

Constate suivant la loi par moi François Sachais
deuxième adjoint du maire de Saint André de Cubzac
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Approuvé un mot voyez nul
F. Sachais

13 novembre 1842

N^o 73
Argouet
Jeanne

Le treize novembre mil huit cent quarante
deux à neuf heures du matin

Acte de naissance de Jeanne Argouet, née
le onze de ce mois, à Boiscau, à midi, fille légitime
de Jean Argouet cultivateur âgé de trente et un
ans, et de Jeanne Brissonneau âgée de vingt deux
ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Bardeau cultivateur âgé
de trente trois ans, Second témoin Jean Meud Puillier
d'habit, âgé de cinquante cinq ans, habitants de cette
commune qui ont déclaré ne savoir signer.

Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant, qui a pareillement déclaré ne savoir signer.

Constate suivant la loi par moi François
Sachais deuxième adjoint du maire de Saint
André de Cubzac faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

F. Sachais

13 novembre 1842

N^o 74
Maurin
Marie

Le treize novembre mil huit cent quarante
deux à onze heures du matin

Acte de naissance de Marie Maurin née le
huit de ce mois, à onze heures du matin à Fontboudon,
fille légitime de Jean Maurin cultivateur âgé de
trente neuf ans, et de Marguerite Boutercau âgée
de trente trois ans, mariés et habitants de cette
commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Landis maçon âgé de
trente six ans, Second témoin Pierre Gilbert maçon
âgé de trente trois ans, habitants de cette commune
qui ont signé après lecture.

Sur la réquisition à moi faite par le père
de l'enfant, qui a signé.

Constate suivant la loi par moi François
Sachais deuxième adjoint du maire de Saint
André de Cubzac faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Maurin Landis
Gilbert
F. Sachais

21-12-1842

De treize novembre mil huit cent quarante deux, à dix heures du matin.

N° 77
Baudart
Hérez

Acte de naissance de Hérez Baudart né hier soir à deux heures, au lieu du grand pignon marié et habitant de la pointe de Grasse

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Jean Nicard tailleur d'habits âgé de cinquante cinq ans, second témoin Gaudrie cultivateur âgé de quarante cinq ans, habitants de cette commune qui ont déclaré ne savoir signer.

Sur la réquisition à moi faite par Madame Beau née Seriat accouchée qui a déclaré ne savoir signer.

Constaté suivant la loi par moi François Fachatze deuxième adjoint du maire de Saint André de Cubzac faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Fachatze

21-12-1842

N° 76

Murin
Guillaume

De quinze novembre mil huit cent quarante deux à dix heures du matin.

Acte de naissance de Guillaume Murin, né ce jour à dix heures et demie du matin au Locat, fils légitime de Guillaume Murin, cultivateur, âgé de quarante six ans, et de Marie Mellier âgée de trente six ans, mariés et habitant de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Jean Baptiste Bourreau âgé de vingt trois ans, second témoin Laurent Mema Deluz âgé de trente huit ans, habitants de cette commune qui ont signé après lecture.

Sur la réquisition à moi faite par le père de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer.

Constaté suivant la loi par moi François Fachatze deuxième adjoint du maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bourreau fils

Fachatze

J. N. Deluz

21-12-1842

N° 77

Laruelle
Hérez

De vingt huit novembre mil huit cent quarante deux à six heures du soir.

Acte de naissance d'Hérez Laruelle né ce jour dans le berceau à quatre heures du matin, fils légitime de Guillaume Laruelle marchand chapeleur âgé de trente trois ans, et de Marguerite Lagroz Bechevère âgée de vingt neuf ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin feu Henri Muma Deluz libraire âgé de trente huit ans, second témoin Jean Jacques Xavier Allume ferblantier âgé de trente deux ans, habitants de cette commune qui ont signé après lecture.

Sur la réquisition à moi faite par le père de l'enfant.

Constaté suivant la loi par moi François Fachatze deuxième adjoint du maire de Saint André de Cubzac faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. N. Deluz

Fachatze

21-12-1842

N° 78

Fortin
Philippe

De trente novembre mil huit cent quarante deux à quatre heures du soir.

Acte de naissance de Philippe Fortin né ce jour à cinq heures du matin au Sirey, fils légitime de Bernard Fortin, cordonnier âgé de trente trois ans, et de Clémence Pouchon, âgée de vingt cinq ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Bernard Fortin, cordonnier âgé de trente trois ans et habitant de la commune de St Germain, second témoin Laurent Mema Deluz, libraire âgé de trente huit ans, habitant de cette commune, et ont signé après lecture.

Sur la réquisition à moi faite par le père de l'enfant qui a signé.

Constaté suivant la loi par moi François Fachatze deuxième adjoint du maire de St André de Cubzac faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, approuvant la nature.

Fortin père

Fortin jeune

J. N. Deluz

Du 27 br 1842

Du deux decembre mil huit cent quarante deux
huit heures du matin.

N^o 79

Barreau

Cherize

Acte de naissance de Cherize Barreau, née le vingt
et un novembre dernier, à six heures du soir dans le
bourg, fille légitime de Jean Barreau tourneur et
tonnancier, âgé de quarante trois ans, et de Marie
Aïe de trente trois ans, mariés et habitant de cette
Commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Guillaume Henri Deluze, propriétaire
âgé de trente quatre ans, second témoin Laurent Mennetier
Deluze, libraire âgé de trente huit ans, habitant de
cette commune qui ont signé après lecture.

Sur la requisiion à moi faite par le père de
l'enfant qui a signé.

Constate suivant la loi par moi François
Lachatre deuxième adjoint du maire de St André
de Lubzac, faisant la fonction d'officier public de
l'état civil.

Barreau G. H. Deluze
L. N. Deluze
Lachatre

Du 2 abr 1842

N^o 80

Sainé
Jeanne

Du deux decembre mil huit cent quarante
deux à six heures du soir

Acte de naissance de Jeanne Sainé, née hier à six
heures du soir dans le bourg, fille légitime de Jean
Sainé postillon, âgé de vingt quatre ans et de Marie
Lustances âgée de vingt et un ans, mariés et habitant de
cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Meaud tailleur habitant
âgé de cinquante cinq ans, second témoin Armand
Gaudin cultivateur âgé de quarante cinq ans, habitant
de cette commune qui ont signé après lecture.

Sur la requisiion à moi faite par le père de
l'enfant qui a pareillement déclaré me savoir signer.

Constate suivant la loi par moi François Lachatre
deuxième adjoint du maire de Saint André de Lubzac
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

approuvé le mot déclaré surchargé

Lachatre

Du 10 abr 1842

N^o 81

Notmanne

Du dix decembre mil huit cent quarante deux
Acte de naissance de Anne Notmanne, née le dix
heures du matin dans le bourg, fille légitime de Michel
Notmanne, docteur médecin, âgé de trente six ans et de Marie
Françoise Bouchon, âgée de vingt ans, mariés et habitant
de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Martial Deluze, propriétaire
âgé de trente neuf ans, second témoin Jean Bellet
propriétaire âgé de soixante trois ans, habitant de
cette commune qui ont signé après lecture.

Sur la requisiion à moi faite par le père de l'enfant
qui a signé.

Constate suivant la loi par moi François
Lachatre deuxième adjoint du maire de St André de
Lubzac, faisant la fonction d'officier public
de l'état civil.

J. M. Deluze
Notmanne
Bellet
Lachatre

Du 17 abr 1842

N^o 82

Poirier
Antoine

Du quinze decembre mil huit cent
quarante deux à onze heures du matin

Acte de naissance d'Antoine Poirier, né
hier à sept heures du matin à Fayonville,
fils légitime d'Arnaud Poirier âgé de trente
sept ans, et de Marie Petit âgée de vingt neuf
ans, mariés et habitant de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être
masculin.

Premier témoin Jean Meaud tailleur habitant
âgé de cinquante cinq ans qui a déclaré me savoir
signer, second témoin Jean Jacques Xavier Alloué
perblancier âgé de trente deux ans, qui a signé.

Sur la requisiion à moi faite par le père
de l'enfant qui a signé.

Constate suivant la loi par moi François
Lachatre deuxième adjoint du maire de Saint André
de Lubzac faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil.

Poirier
Lachatre

le 24 Dec 1842
N° 83

De dix huit decembre mil huit cent quarante deux à neuf heures du matin
Acte de naissance de Jeanne saure
née hier dans le bourg à trois heures
fille légitime de Michel marceau
grainier âgé de trente sept ans, et de dame Elisabeth
lambert âgée de vingt sept ans, mariés et habitans
de cette commune
Le sexe de l'enfant a été reconnu être

Marcen
Jeanne saure

Premier témoin Guillaume Aubert marchand
bonnetier âgé de cinquante deux ans, second témoin
laurent muma Deluge libraire âgé de trente
huit ans, habitans de cette commune qui ont
signé après lecture

Sur la réquisition à moi faite par le père
de l'enfant

constate suivant la loi par moi procureur
sachate deuxième adjoint du maire de saint
andré de cubzac faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil

M. Marcen
père
f. sachate

le 24 Dec 1842
N° 84

Rigolle
Jeanne

De vingt quatre decembre mil huit cent
quarante deux à quatre heures du soir

Acte de naissance de Jeanne Rigolle, née
ce jour à sept heures et demi du matin, au Douille,
fille légitime de Jean Rigolle âgé de vingt six ans
et de Catherine chaillat âgée de vingt six ans, cultiva-
teurs et habitans de cette commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Pierre Richet cultivateur âgé
de quarante huit ans, second témoin Jean
cultivateur âgé de trente six ans, qui ont déclaré en
savoir signer

Sur la réquisition à moi faite par le père de
l'enfant qui ne peut signer

constate suivant la loi par moi procureur
sachate deuxième adjoint du maire de saint andré de cubzac
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

le 24 Dec 1842
N° 85

Mouet
Marie

De trente et un decembre mil huit cent
quarante deux, à dix heures du matin

Acte de naissance de Pierre Nollet, né hier
soir à neuf heures à Plagne, fils légitime de
Mathieu Nollet Boulanger âgé de vingt
sept ans et de Marguerite Bonis âgée de vingt
quatre ans, mariés et habitans de cette commune
Le sexe de l'enfant a été reconnu être
masculin

Premier témoin Jean sieux tailleur
d'habits âgé de cinquante cinq ans, habitant
de cette commune qui a déclaré en savoir signer
second témoin Laurent muma Deluge libraire
âgé de trente huit ans, habitant de cette commune
qui a signé

Sur la déclaration à moi faite par madame
Pélit, née Jeanne Lamy accouchée qui a signé

constate suivant la loi par moi procureur
sachate deuxième adjoint du maire de saint
andré de cubzac faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil

J. N. Deluge
Jeanne Lamy
f. sachate

le 24 Dec 1842
N° 86

Patinet
Thomas

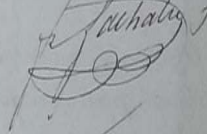
De trente et un decembre mil huit cent quarante
deux, à deux heures après midi

Acte de naissance de Thomas Patinet, né
le vingt huit de ce mois dans le bourg, à
huit heures du soir, fils légitime de Jean
Patinet tonnelier âgé de vingt six ans et de
Marie Mathis âgée de vingt quatre ans, mariés
et habitans de cette commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être
masculin

Premier témoin Jean Meaud tailleur
d'habits âgé de cinquante cinq ans, second témoin
Jean Desjeun charron âgé de quarante neuf

ans, habitans de cette commune, qui ont après lecture du présent acte déclaré ne savoir rien de l'enfant qui a signé
 constate suivant la loi par un procureur
 fachats deus ans adjoint du maire de la commune
 andre de lubac, faisant des fonctions d'officier public de l'Etat civil.

fachats Jean Patinet père


Acte et arrêté par nous maire de la commune de saint andré de lubac, le présent registre le trente et un decembre mil huit cent quarante deux. Le maire

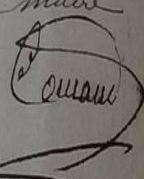


Table des actes de naissance

1842

Departement de la Gironde	Noms et Prenoms des Nouveaux nés	Dates des Actes
Arrondissement de Bordeaux	Allain Guillaume	12 Octobre
	Allain Pierre	4 février
	Argouet Glaude	17 Avril
	Argouet Jeanne	13 novembre
Commune de St André de lubac	Arnaut	14 Avril
	Aubert Marie	28 Mars
	Augereaud Pierre Eugène	28 Mars

24 4003
 F. D. H. V. T.

Departement de la Gironde	Noms et Prenoms des Nouveaux nés	Dates
Arrondissement de Bordeaux	Bordeau Jean	
	Bordeau Marguerite	9 Mars
	Bordeau Thérèse	8 Avril
	Baudart Thérèse	2 decembre
Commune de St André de lubac	Bichedergue Anne Marie	12 novembre
	Borteau Jeanne	12 Mars
	Bellue Jean	14 Mars
	Biais André	2 février
	Bonin Thérèse	2 Octobre
	Borne Jacques	29 Septembre
	Bouvin Jean	7 Juin
	Bourget Valentin	20 Juin
		10 Mars

C

Callemaison Jean	30 Septembre
Camefasse Jean Emile	3 Septembre
Camus Mathurin	28 Juin
Casimajor Catherine Louis	2 Septembre
Celina Marguerite	28 Juin
	8 Mars

D

Daramat Ernaud	10 novembre
Daramat Christophe	17 mai
Degas Jeanne	22 février
Dezos Euphrasie	16 mai
Derige Jean Braoul	11 Juillet
Donis Petronille	3 Juin
Dublais Isabelle	14 Mars
Dupuy Marie	31 Octobre
Durand Anne	30 Octobre
Dureau Marguerite	16 Mars

Modèle de Table des actes de Naissance.

DÉPARTEMENT
DE LA GIRONDE.

ARRONDISSEMENT
de Bordeaux

COMMUNE
de Saurat de Cubzac

An

NOMS ET PRÉNOMS DES NOUVEAUX-NÉS.	DATES DES ACTES.
F	
Faure marguerite	24 février
Felsigne gerard	4 Juin
Fortin philippe	30 novembre
G	
Gabard jeanne	4 Aout
Gabroye fernand lion	2 septembre
Gastuil Robert	19 Juillet
Gondier Catherine	20 Avril
Gontier pierre	20 Juillet
J	
Jugeau marie	4 novembre
L	
Lafon marie	1 ^{er} février
Laine jeanne	2 décembre
Lansade Etienne	28 novembre
Laroche marie Louise	26 Aout
Leconte pierre	20 mars
Leterneur jean fortuna	13 février
M	
Malbec bernard	20 mars
Mallard jean	30 juillet
Mellard marguerite	28 mai
Marceau jeanne laura	18 Decembre
Massé pierre	19 Juin
Maurin marie	13 novembre

arrondissement de Bordeaux	Noms et Prénoms des Nouveaux nés	Dates des Actes
	T	
	Mullier maltais	
	Mullier pierre	7 mai 1842
	Mullier Thomas	19 Juin
	Menjeot jacques	23 Aout
	Michel françoise	24 Octobre
	Murac Louis	13 Aout
	Moreau jean	14 Aout
	N	
	Nivet Elisabeth	26 Juillet
	Novet pierre	31 decembre
	P	
	Patinet Thomas	
	Pouyif Elisabeth	31 decembre
	Poirier Antoine	20 Aout
	Pommier indore	17 decembre
	Poupelin pierre	28 Juin
		4 février
	R	
	Raudus pierre	6 septembre
	Richard (sille)	3 mai
	Richet marie	8 Aout
	Rigolles jeanne	18 Decembre
	Rureau paul	1 septembre
	Robert michel	1 ^{er} mai
	Protin Anne	10 decembre
	Prozier Catherine	23 mai
	S	
	Sadout Elisabeth	8 septembre
	Savineau pierre	14 Janvier
	Saurin Guillaume	13 decembre

Département de la Gironde	Noms et prénoms des nouveaux nés	Date
Arrondissement de Bordeaux	T Leynat Therese 20	20 Mars
	Leynat Jean	18 Juin
	Thiere Jeanne 21	23 Avril
Commune de St André de Cubzac	V Vazille Francois 22	19 Octobre
	Vivange Jean 23	18 Douv
	Vigié Jean	31 Janvier
Fin de la table du registre des mariages de 1842.		
R		
7.		



NOTA. MM. les Maires sont invités à apporter dans la confection des tables un soin tout particulier. Le manque absolu de quelques-unes, et l'irrégularité de quelques autres, ont provoqué plusieurs fois des observations de la part de M. le Procureur du Roi. L'intérêt public réclame que cet état de choses cesse. Les irrégularités les plus ordinaires sont le manque de prénoms, de noms ou de dates. La table doit contenir d'abord le nom de famille par ordre alphabétique, puis le prénom, et ensuite la date. MM. les Maires voudront bien se conformer scrupuleusement à cette instruction.

AN 1842.

ACTES DE L'ÉTAT CIVIL.

Commune de *St André*

Arrondissement du Tribunal de 1^{re} instance de BORDEAUX.

Registre des Mariages.

Nous Juge, commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code civil, coté et paraphé le présent registre, contenant *vingt quatre* feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Mariages dans la commune de *St André* pendant l'an 1842.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1841.

1304